



Création d'une SARL : les 10 erreurs à éviter

Fiche pratique publié le 09/07/2013, vu 668 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://www.assistant-juridique.fr)

De la constitution de l'équipe dirigeante au recrutement de ses premiers clients, de nombreux pièges se présentent dès l'aube de la vie d'une SARL. Comment les éviter ?

1ère erreur à éviter lors de la création d'une SARL : des statuts trop complexes

Les statuts contiennent les règles de fonctionnement de la [SARL](#) ainsi que les règles qui doivent être respectées par les associés : vote, cession de parts, pouvoirs...

Des statuts trop complexes peuvent être sources de lourdeur et d'erreurs. Les associés seront rapidement incités à les modifier, ce qui nécessitera de respecter à chaque fois la procédure de modification des statuts. Les conséquences sont aussi économiques puisque l'insertion d'une annonce légale, et bien sûr le dépôt d'un dossier de modification au greffe seront nécessaires.

Pour lire la suite : http://www.assistant-juridique.fr/erreurs_creation_sarl.jsp